



DEB CANADA
FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I

PRODUIT NON CONTRÔLÉ – SIMDUT

NOM DU PRODUIT ET DESCRIPTION Deb Universal WIPES	N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (519) 443-8697
NOM ET ADRESSE DU FABRICANT Deb Limited, Denby Hall Way, Denby, Derbyshire, Angleterre DE5 8JX	CATÉGORIE DES INGRÉDIENTS DANGEREUX Aucune
NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR Deb Canada, Waterford (Ontario) N0E 1Y0	FORMULE D1154

SECTION II – COMPOSITION

NOM CHIMIQUE	N° DE REGISTRE CAS	CLASSIFICATION
Sans objet – produit cosmétique		

SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Serviette de nettoyage des mains, au parfum agréable	
POINT D'ÉBULLITION °C : Sans objet	POINT DE FUSION °C : Sans objet
DENSITÉ RELATIVE (H ₂ O=1) : Sans objet	TAUX D'ÉVAPORATION (H ₂ O=1) : Sans objet
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Solubilité complète (sauf serviette)	pH – CONCENTRATION : 5,0 – 7,0
POURCENTAGE DE VOLATILITÉ À 25 °C : 6,4 (sauf serviette)	pH – DILUTION : Sans objet
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) (psi) : Sans objet	DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) : Sans objet

SECTION IV – RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR (°F) : Aucun	SEUILS D'INFLAMMABILITÉ : Sans objet	LIE	LSE
MOYENS D'EXTINCTION : Moyen utilisé pour les produits à base d'eau.			
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Sans objet			
RISQUES EXCEPTIONNELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Sans objet			

Deb Universal WIPES

PRODUIT NON CONTRÔLÉ – SIMDUT

SECTION V – RISQUES POUR LA SANTÉ

CONSEQUENCES D'UN CONTACT PROLONGÉ : Aucune
PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE – CONTACT AVEC LA PEAU : Sans objet
CONTACT AVEC LES YEUX : Bien se laver les yeux avec de l'eau pendant au moins dix minutes. Si la douleur ou l'irritation persistent, consulter un professionnel de la santé.
INGESTION : Se rincer la bouche et la gorge soigneusement. Boire environ 300 ml de liquide. Consulter immédiatement un professionnel de la santé.
INHALATION : Sans objet

SECTION VI – RÉACTIVITÉ

DEGRÉ DE STABILITÉ	INSTABLE	CONDITIONS À ÉVITER : Aucune
	STABLE X	
INCOMPATIBILITÉ (matières à éviter) : Aucune		
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Aucun		
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	PEUT SE PRODUIRE	CONDITIONS À ÉVITER : Aucune
	NE SE PRODUIRA PAS X	


SECTION VII – MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Rincer avec de l'eau.
MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Éponger la plus grande quantité, puis rincer les résidus à l'eau et les évacuer dans les égouts. Traiter les déversements importants comme s'il s'agissait de déchets industriels.

SECTION VIII – MOYENS DE PROTECTION SPÉCIAUX

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Non requis	GANTS DE PROTECTION : Non requis	PROTECTION DES YEUX : Non requise
AUTRES MESURES : Sans objet		
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES (préciser le type de protection) : Sans objet		
VENTILATION :	VENTILATION LOCALE (préciser le débit) : Sans objet	MESURE SPÉCIALE : Sans objet
	VENTILATION MÉCANIQUE (préciser le débit) : Sans objet	AUTRES MESURES : Sans objet

SECTION IX – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

PRÉCAUTIONS D'ENTREPOSAGE : Conserver le produit dans les contenants originaux fermés, à l'abri des températures extrêmes.	
PRÉCAUTIONS DE MANUTENTION : Aucune	AUTRES PRÉCAUTIONS : Aucune
SIGNATURE :  Asghar Ali, Directeur du contrôle de qualité	
DATE : Le 15 Octobre 2010	